



**Assemblée Générale
Fédération des Arts de la rue en Bretagne**

Procuration pour vote à l'assemblée générale le vendredi 4 avril 2025

Adhésion structure

Je soussigné-e
personne mandatée par la structure
pour la représenter en tant que membre de la Fédération des Arts de la rue en Bretagne et à jour de sa
cotisation,

donne pouvoir à

aux fins de me représenter et prendre part, en mon nom, à l'ensemble des délibérations, voter ou
s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour lors de l'Assemblée Générale ordinaire
qui se tiendra **le vendredi 4 avril 2025** sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation des rapports moral et financier
- Approbation de ces rapports par vote
- Élection du conseil d'administration
- Orientations 2025 voire 2026 !

A
le
Signature

*Pouvoir à retourner par mail à contact@fedebreizh.net avant le 28/03/2025
Liste des personnes et structures pouvant recevoir votre pouvoir : sur le site*